

L'injure dans le champ médiatique au Cameroun : Variable structurante de la communication politique ou symptôme de désinstitutionnalisation démocratique ?

Jean-Claude ATANGANA*

Hermann MINKONDA**

Françoise Stella ETALLE MACKY***

* Maître de Conférences en Science politique à l'Université de Douala/atangana638@gmail.com

** Chargé de Recherche au Centre National d'Éducation/Cameroun minkondahermann@yahoo.fr

*** Doctorant en Sciences sociales à l'Université Catholique d'Afrique Centrale/Cameroun stellamacky5@gmail.com



MOTS-CLES

Injure, champ, débats, médias et Cameroun.

RÉSUMÉ

En nous inspirant du champ médiatique comme une arène de la fabrique des injures, où les acteurs se parlent en «cash», en «clash» et en «vrai», l'objectif de cet article consiste à analyser l'injure comme l'une des modalités de structuration des échanges entre les acteurs dans un système d'interaction dialogique. En prenant le contre-pied de Dominique Lagorgette qui pense que «dire des insultes ne produit pas forcément l'acte d'insulter», il s'agit pour nous d'affirmer que l'insulte en tant que manifestation de la violence verbale est utilisée ici par les acteurs comme un «axiologique négatif» dont la finalité vise à ridiculiser, à salir, à blesser et à faire réagir brutalement son co-débatteur. L'hypothèse fondamentale qui forme le soubassement de cette étude s'appuie sur le postulat selon lequel l'injure est la nouvelle modalité d'attraction et de séduction des débats médiatiques. Son énonciation verbale, qui vise à faire du mal dans les échanges, informe et renseigne en réalité sur la psychologie et l'état d'esprit d'une société camerounaise en perte de sens et en quête de nouveaux repères de civilités.

KEYWORD

Insult, Field, Debates, Media and Cameroon.

ABSTRACT

Drawing inspiration from the media field as a factory for manufacturing insults, where actors speak to each other in 'cash', 'clash' and 'real life', the objective of this article is to analyze insults as one of the ways of structuring exchanges between actors in a system of dialogical interaction. Taking the opposite view of Dominique Lagorgette who thinks that 'saying insults does not necessarily produce the act of insulting', our aim is to say that insults as a manifestation of verbal violence are used here by actors as a 'negative axiological' whose purpose is to ridicule, to smear, to hurt and to make their alter ego react brutally. The fundamental hypothesis that forms the basis of this study is based on the postulate that insults are the new mode of attraction and seduction in media debates. His verbal utterance, which aims to cause harm in exchanges, actually informs and provides information on the psychology and state of mind of a Cameroonian society losing its meaning and in search of new benchmarks of civility.

INTRODUCTION

Au Cameroun, la fonction publique locale se construit sur les métiers du local. Le local se définit à partir Au commencement était l'injure. Injurez-vous les uns, les autres, comme je vous ai appris, enseigné et recommandé! L'espace médiatique camerounais est-il devenu le nouveau territoire qui est tombé sous le contrôle, le charme et l'hypnose de Momus, Dieu de la satire, de la moquerie et de l'injure? Les faits qui sont semblables à la fréquence et à la force de l'agression verbale dans l'œuvre célinienne (Sautermeister, 2008) convergent pour répondre par l'affirmative. Les scènes puérides observées pendant les différentes émissions qui sont comparées par certains commentateurs avertis comme des concours d'injures rabelaisiennes, rivalisent en ingéniosité et en ensauvagement dans l'énonciation du discours (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Quelques illustrations qui popularisent le Grand livre des gros mots (Jakobowicz, 2012) peuvent rapidement être faites. Lors de l'émission télévisée Libre Expression, diffusée dans la chaîne privée Info TV le 12 janvier 2025, le Professeur Jean Bahebeck dans un style qui relève déjà de la normalité a dans ses actes de langages (Austin, 1962) avec le Professeur Éric Mathias Owona Nguini qualifié ce dernier de « menteur et intellectuel corrompu ». Durant cette émission dominicale diffusée le 02 mars 2025, le Professeur Jean Bahebeck au sujet de la controverse du rôle du nationaliste Ernest Ouandié dans l'histoire de la lutte pour l'indépendance du Cameroun, poursuit-il en affirmant que Abel Elimbi Lobè qui a une position contraire à la sienne est un « voyou, un bandit, un menteur, un idiot, un suicidaire et un tribaliste ethno-fasciste ». Le 09 mars 2025 en répondant à l'insulte d'Abel Elimbi Lobè qui l'a traité de « racaille », Parfait Mbvoum déclare que son interlocuteur est un « villageois ».

Ces festivals et raz-de-marée d'injures (Sioui Durand, 2002) qui s'inscrivent dans l'économie des échanges (Bourdieu, 2001) relèvent de l'énonciation (Bayart, 1985) d'un discours de décivilisation des mœurs sociopolitiques. Les paroles vindicatives qui alimentent et nourrissent ces débats sont très loin d'être des cas isolés. Elles sont déjà un « aspect et une forme extrêmement banale de la violence verbale au quotidien » (Lechary, 1989). En effet, ces gros et sacs de mots (Guiraud, 1975; Rouayrenc, 1977) qui diabolisent l'altérité sont savamment recensés dans les chroniques de trois célèbres blogueurs camerounais intitulés : les débats politiques qui ont tourné au chaos en direct à la Télé, quand le plateau devient un ring et l'adrénaline des débats télévisés au 237. En nous inspirant du champ médiatique camerounais comme « institution discursive » (Berns, 2021), c'est-à-dire une usine de fabrication des injures, où les acteurs se parlent en « cash », en « clash » et en « vrai », l'objectif de cette étude consiste à analyser l'injure comme l'une des modalités structurantes des interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1990) entre les acteurs dans un système dialogique.

En prenant le contre-pied de Dominique Lagorgette qui pense que « dire des insultes ne produit pas forcément l'acte d'insulter » (Lagorgette, 2006 : 26), il s'agit pour nous d'affirmer que l'insulte en tant que manifestation de la violence verbale est utilisée ici par les acteurs comme un « axiologique négatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1980) dont la finalité vise à ridiculiser, à salir, à blesser et à faire réagir brutalement son alter ego. L'insulte ici n'est pas « désémantisée » (Lagorgette & Larrivée, 2004). Même si dire un mot insultant ne réalise en effet pas toujours l'acte d'insulter (Lagorgette, 2006 : 27), l'usage du qualificatif péjoratif d'insulte qui est ritualisé par la manifestation d'un « réservoir de gros mots tabous » (Lagorgette, 2006 : 26) est devenu le nouveau « veau d'or » dans l'animation des débats médiatiques. Bien que la dimension socio-sémiotique (Julliard, 2013 : 64) ne suffit pas ou ne permet pas de vider toute la compréhension de la mobilisation de l'insulte dans les interactions, la perpétuation de ces « imbécilités, conneries et déviances verbales » rend compte de la manifestation d'un conflit parfois latent entre acteurs du jeu sociopolitique dans l'arène médiatique. Les espaces d'émissions des débats de société qui sont par essence des espaces communs et des lieux par excellence des contradictions sont progressivement devenus des moments choisis pour l'expression des épithètes dépréciatifs.

En poussant l'étude plus loin qu'un simple état des lieux, c'est-à-dire à un recensement des injures (Lachance, 1977), à une élaboration de la cartographie de l'incivilité (Caplan, 2016) ou encore à un simple clin d'œil (Larguèche, 1993), il est question d'analyser les enjeux, jeux, effets, rôles, fonctions, effets et impacts de

l'injure dans le champ médiatique au Cameroun. Contrairement à ce qu'a fait Michel Séguin, rappelle opportunément André Lachance, il est question ici d'étudier l'injure en fonction de ceux qui en font usage, des situations vécues et de s'interroger sur les motifs qui poussent les acteurs à les proférer (Lachance, 1977 : 230). Seule une étude du vocabulaire, de la grammaire (Ruwet, 1982) et du dictionnaire de l'injure (Edouard, 1973) replacée dans son contexte peut permettre de mieux saisir cet outil de sanctification des « paroles grossières » comme l'un des indicateurs qui travaille le champ médiatique. Même si, l'image de la société projetée par les injures n'est qu'un reflet partiel de celle-ci ; les injures que l'on professe, que l'on retrouve et que l'on écoute dans les médias en tant que « institutions instituantes » (Sfez, 2002 : 65) ne sont qu'une infime portion de la criminalisation réelle de la société.

Le matériau mobilisé dans ce travail est en partie issu de l'analyse des actes de discours et de langage qui proviennent des débats médiatiques au Cameroun. Pour ce faire, nous avons répertoriés environ six (06) émissions de débats télévisés et deux (02) émissions de débats radiophoniques dont les thématiques tournent généralement autour du décodage des faits et phénomènes sociopolitiques actuels. Le choix de ces émissions, qui ont constitué des instants de vulgarisation de « projectile verbal » (Larguèche, 1993), a été motivé par la quantité et la qualité de l'audience dont elles font l'objet dans les classes populaires et moyennes. Ce travail de décryptage a été couplé à une collecte des données ethnographiques que nous avons réalisée entre le 08 janvier et le 10 avril 2025. Nous avons ainsi « mis en champ » (Bastin, 2003) un répertoire des « mots d'oiseaux » et « écarts de langage » par l'entremise de 65 entretiens avec des universitaires, des leaders religieux, des journalistes et des panélistes régulièrement invités. Ces entretiens, qui ont été marqués par la théorie des actes de langage envisagée dans sa triple dimension dialogique, interactionnelle (Bakhtine, 1924) et performative (Austin, 1962), nous ont permis de dresser une cartographie linguistique des usages sociaux et politiques de l'injure dans l'espace médiatique (Cromer et al, 2024). Ce corpus méthodologique qui fond comme neige dans la sociologie de la télévision (Macé, 2000 ; 2001) et des médias (Macé, 2006b) nous a imposé, suivant l'heureux conseil de Éric Macé à observer la scène médiatique en ethnologue qui, carnet de terrain entre les mains, prend des notes sur ce qui l'entoure et qui est autorisé (Lécossais, 2022). Nous faisons l'hypothèse, comme le suggère Antoine Hennion de considérer les médias comme une médiation, c'est-à-dire comme une forme spécifique de construction de la réalité à travers les interactions et les conflits des représentations des acteurs qui concourent à sa production (Hennion, 1990), le cas échéant par le biais de l'injure. Il s'agit de conduire une analyse de l'injure en fonction des situations et des acteurs qui déterminent d'une façon ou d'une autre le conflit injurieux (Bonnet, 2024).

Eu égard à la ligne éditoriale et au « labeur idéologique » des médias recensés (Hall, 2008), cette démarche qui s'est inspirée également de la sociologie bourdieusienne du « champ journalistique » (Bourdieu, 1994a) nous a permis de « reconstituer un réseau de points de vue, de faire émerger des systèmes de priorités articulées et de tracer la frontière provisoirement stabilisée qui sépare à un moment donné, ce qui est recevable de ce qui ne l'est pas » (Chalvon-Demersay, 2005 : 81-82). Au bout de ce travail de terrain, notre proposition et position méthodologique qui, adopte l'approche de Sarah Lécossais (Lécossais, 2022), consiste donc à entendre l'injure comme l'énonciation d'un discours, expression générique issue de la pensée foucauldienne, dans lequel nous regroupons les échanges, les répliques, mais aussi les pratiques mises en scène, les intrigues, bref, toutes les modalités de production d'un langage pudiquement impropre. En analysant simultanément les formes langagières, l'injure est saisie ici comme un instrument d'étude essentiel à l'histoire des mentalités d'une société à un moment donné de son histoire.

En inscrivant la réflexion dans les études liées à l'insulte dans l'espace public (Kueson, 2022 ; Passard, 2024), ce travail est construit autour du questionnement suivant : quels sont les effets produits par les injures lorsqu'elles sont mises en discours, en sens et en acte dans le champ médiatique au Cameroun ? Autrement dit, quels sont les effets recherchés par les acteurs lorsqu'ils instrumentalisent l'injure dans les débats médiatiques ? L'hypothèse fondamentale qui forme le soubassement de cette étude s'appuie sur le postulat selon lequel l'injure en tant que mauvaise langue (Cabaret & Gurerrin, 2024) destinée à rabaisser la personne ou le groupe qu'elle vise se présente comme le nouvel outil à la mode. Elle est l'instrument

privilegié d'attraction et de séduction des débats médiatiques au Cameroun. Son énonciation verbale, qui consiste à faire du mal dans les échanges entre les acteurs, informe et renseigne en réalité sur la psychologie et l'état d'esprit d'une société en quête de nouveaux repères.

L'injure comme droit, privilège et ticket d'entrée pour parler quotidiennement et passionnément (Rouayrenc, 2008) des faits sociopolitiques comme des « choses » (Durkheim, 1993) dans le champ médiatique est instrumentalisée dans les échanges par les acteurs pour dénigrer (1) et provoquer (2).

L'INJURE DANS LE CHAMP MÉDIATIQUE : UN INSTRUMENT DE DÉNIGREMENT

Occupant et jouant un rôle déterminant dans le schéma de la montée en tension, l'injure en tant qu'expression du style émotif est un vocal reconnu comme péjoratif dont l'une des missions consiste à dénigrer. Sa pragmatique discursive qui est conduite par les « véritables acteurs sociaux » (Chalvon-Demersay, 2005 : 81) contient généralement un indicateur transgressif consistant à défaire l'ordre du discours pudique (Lécossais, 2022). Symbole d'une dégradation du langage, l'injure en tant que « parole pamphlétaire » (Angenot, 1982), possède une fonction à la fois disqualifiante (2.1.) et diffamante (2.2.).

Une stratégie de disqualification calomnieuse

L'insulte comme stratégie de disqualification calomnieuse rentre dans la catégorie des insultes interpellatives (Fracchiolla & Rosier, 2016 : 4) qui violent l'éthique et l'ordre social du discours (Foucault, 1971). L'idée ici « consiste à faire usage de tout stigmatisme disponible pour disqualifier l'autre » (Bromberger & Mignon, 2000). L'insulteur dans cette relation duelle s'adresse ici à un destinataire qui est également l'insulté. Cette attaque directe qui est mise en scène (Goffman, 1973) en tant que continuum de violence (Kelly, 1988) a pour objectif de déposséder l'insulté de sa qualité. Ainsi, au lendemain de l'émission télévisée C'Politik qui avait pour thématique Présentielle : quelles sont les chances ? Diffusée à la CRTV (chaîne de télévision nationale), présenté par le journaliste Aimé Robert Bihina le 01 avril 2025, Armand Okol a, dans une sortie épistolaire dans les réseaux sociaux, le 03 avril 2025 traité son collègue d'« inculte, bête et un peu idiot ». Selon lui :

(Bihina) est un propagandiste présentateur au QI très approximativement médiocre qui a organisé un pseudo débat, mais en vérité un grand chahut pour brocarder, comme à son habitude la classe politique de l'opposition camerounaise. Ce multirécidiviste narcissique a donc remis ça pour la troisième fois consécutive, avec, comme toujours, un panel à charge contre certains leaders de l'opposition dont la principale cible à abattre était une fois encore, une fois de plus et une fois de trop le Président Cabral Libii (d'un parti dont la leadership a fait l'objet d'une procédure judiciaire)... Ce monsieur qui braille à l'antenne est un inculte, et c'est peu dire... Je maintiens que le type qui joue les intéressants sur la télévision qui fonctionne grâce à l'argent de nos impôts est bête, de la catégorie bête de somme... Il est le prototype de l'idiot de service... Au demeurant, il n'y a qu'au Cameroun qu'un pseudo journaliste peut convier sur son plateau des illuminés n'ayant jamais été candidats aux élections inter bancs à l'école primaire ou au secondaire, encore moins au supérieur pour enfiler des toges de spécialistes et/ou d'experts et se faire passer pour des sachants aux propos lapidaires.

A la lecture de ces paroles pamphlétaires (Angenot, 1982) qui ont « débordées » (Bonnet 2024) selon un journaliste, l'injure vise à déshumaniser, harceler, intimider, affaiblir, dégrader et victimiser (Cohen-Almagor, 2011 : 1-2). Elle est ainsi mobilisée suivant deux considérations.

Première considération. L'injure est utilisée comme une modalité d'adresse individuelle visant à remettre en question la qualité professionnelle d'un individu. Cette injure de dénégation professionnelle au sens de Marie-Christine Lecomte (Lecomte, 2017) est ontotype, en ce sens qu'elle vise les caractéristiques et compétences ontologiques de l'individu (Ernotte et Rosier, 2003 : 35), en l'occurrence Aimé Robert Bihina qui est accusé d'avoir « organisé un pseudo débat ». Ce stigmatisme (Goffman, 1975) imprime alors une marque profonde et durable dans la conscience de l'individu parce qu'elle lui dit : « on t'assimile à ceci » « on te réduit à cela » (Eribon, 2024). L'injure rappelle Dareau renvoie à « ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui se fait à dessein d'offenser quelqu'un dans son honneur, dans sa personne ou dans ses biens » (Dareau, 1775). L'objectif

étant de « salir, de ridiculiser un homme public qui n'a pas d'autre capital que son image » (Fisher, 2004) à travers un « discours outrageant sur l'honneur et la réputation » (Bonnet 2024). Portée par un affect qui véhicule le plaisir de transgresser (Austin, 1970 : 116), tant il vise « une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle » (Jakobson, 1984 : 214), l'injure est aussi utilisée ici comme un vocable isolé qui disqualifie cyniquement une personne d'une profession dont elle se réclame, se reconnaît, est reconnue comme telle, vit d'elle comme un métier réservé à une certaine élite (Weber, 1959). Cette parole polémique (Dangel 2003) parle de la personne visée comme étant « un propagandiste présentateur au QI très approximativement médiocre... Ce multirécidiviste narcissique braille à l'antenne est un inculte, et c'est peu dire » Seconde considération. Symbole d'une « brutalisation du débat public » (Badouard, 2018), l'injure est utilisée comme un « écart de langage qui est dangereux pour la vie collective » (Bonvini, 1995). Cet acte de langage interlocutif porte une force émotionnelle, voire pulsionnelle, et vise l'autre dans la volonté de le rabaisser et de le nier. Dans ce cas de figure, nous admettons avec l'avocat Dareau que : « ce sont les injures qui font rentrer le philosophe dans sa retraite et qui lui ferment la bouche de la vérité qui découragent le savant et l'artiste et qui font disparaître les grands hommes, qui rompent le lien des familles, ceux de la société » (Dareau, 1775). L'injure tient à cet effet un rôle éminemment perlocutoire (Auger et al, 2008 : 639) consistant à délégitimer un discours qui s'inscrit pourtant dans un débat d'idées lié à la libéralisation de la parole dans un contexte démocratique (Ndongo Nga, 1993). Il s'agit d'une locution injurieuse qui vise un ensemble, c'est-à-dire, qui s'adresse « aux illuminés » et « experts » qui se font « passer pour des sachants aux propos lapidaires ». Visant à décrédibiliser les analyses de l'ensemble des invités en remettant en cause leur valeur intellectuelle, ces gros mots ont pour objectif de disqualifier l'objectivité, la ligne éditoriale de cette émission et la chaîne de télévision dans laquelle elle est diffusée. L'injure professée ici s'inscrit donc dans une tactique de diffamation déshonorante.

Une tactique de diffamation déshonorante

L'injure en tant que péché de langue (Casagrande & Vecchio, 1991) est une formule (Esquenazi, 2002) d'outrage personnel qui s'inscrit dans une dynamique de banalité quotidienne de la société ; au point où son absence relève d'une surprise chez les téléspectateurs et auditeurs. Il s'agit d'un ensemble d'usages particuliers de qualification péjorative (Laforest & Vincent, 2004). Plus qu'elle ne « traite de » par son énoncé, l'insulte manipule, inflige un traitement à l'autre par son énonciation. C'est pourquoi elle est davantage dans la relation que crée son énonciation que dans l'énoncé auquel elle cherche à faire croire (Larguèche, 2004), dans la mesure où traiter quelqu'un « d'idiot, d'ordure, d'imbécile » ne signifie pas qu'il l'est effectivement, mais que l'on cherche à le faire passer pour « tout cela à la fois » auprès des autres et même à le persuader lui-même qu'il l'est. La répétition de cette grammaire d'insultes (Ruwet, 1982) dans les propos d'un acteur très habitué de la dégradation du discours policé l'a fait passer d'une injure truculente à une injure standardisée dans les débats médiatiques. Cette forme d'injure interpellative qui se met souvent en mouvement avec brutalité, hurlement et cris a subtilement intégrée la catégorie des joutes verbales ritualisées qui n'émeuvent plus l'inconscient collectif. Selon des statistiques très modérées, l'on estime qu'en un an, cet acteur a professé cette trilogie d'injure, environ trente-sept (37) occurrences . D'après un internaute : « Ce monsieur, chaque fois qu'il laisse sa vraie casquette de professeur et porte celle d'homme politique, il devient désagréable. Son attitude hautement pernicieuse dérange. Seuls les journalistes qui l'invitent savent exactement ce qu'ils cherchent : son dérapage perpétuel pour faire le buzz ».

Cet acteur qui fait de l'injure un « véritable fonds de commerce » l'instrumentalise à deux niveaux comme une arme incontournable (Passard, 2020) dans ses rapports de force verbaux. Premièrement. L'un des critères dans les procédures de sélection des sujets à discussion inscrits à l'ordre du jour du débat et des panélistes réside dans une garantie inconsciente et certaine de la mobilisation des « mots-valises » (Mercier & Amigo, 2024) lors de l'émission. Autrement dit, pour « durer dans le champ médiatique » (Schummer, 2019), il faut insulter. Car :

Tout semble se passer comme si, nul n'est invité dans les débats politiques s'il ne satisfait pas à certaines exigences. Nous sommes arrivés à un point où, pour être invité à une émission où les thématiques chaudes, de l'heure et populaires seront au rendez-vous, la rédaction et le présentateur s'assurent et se rassurent que vous allez dire des conneries pour diffamer, insulter, intriguer et titiller vos vis-à-vis .

Un journaliste qui anime une émission télévisée de grande audience déclare d'ailleurs à ce sujet que :

Nous n'avons pas tellement le choix. Il y a certains panélistes qui sont très aimés par nos téléspectateurs grâce à la violence de leurs propos contre les autres. Si nous arrêtons de les inviter, notre émission risque de connaître un désintérêt certain. Celui dont vous faites allusion est très aimé des téléspectateurs. Son absence peut faire baisser notre audience. La sauvagerie de ses injures constitue pour lui une marque d'attention et une côte d'amour .

Selon un autre journaliste :

Les téléspectateurs aiment les panélistes qui insultent les autres panélistes avec une certaine brutalité. Certains nous appellent souvent juste pour nous demander pourquoi tel ou tel n'a pas été invité aujourd'hui. Ces panélistes ont fait de l'injure une spécialité. Le panéliste dont vous faites allusion sans le citer, possède une tactique qui consiste souvent à déshonorer les autres à travers des injures. Le plus souvent, il ne se contente plus de la thématique, mais de parler davantage des personnes, parfois dans leur intimité. C'est souvent très gênant de le calmer. Il menace même souvent les journalistes en disant qu'il va gifler, tout casser sur le plateau et arrêter l'émission .

Secondairement. L'injure est mobilisée par cet acteur qui a un cœur de banlieue (Lepoutre, 1997) comme une « catharsis », c'est-à-dire un rituel et une festive en ce sens qu'elle lui permet de se « libérer d'une frustration, d'une aigreur et d'une haine violente qui lui a été infligée par ses pairs universitaires et par son histoire politique personnelle parce qu'ayant vécu le maquis » . L'injure qui « n'est jamais gratuite » (Grossel, 2016 : 7) dans les échanges de cet acteur lui confère souvent un avantage psychologique sur les autres panélistes. Selon un journaliste :

Lorsque je contacte certaines personnes pour qu'elles participent à mon émission, elles demandent souvent si tel ou tel sera également là. Dès que je confirme la présence de ce panéliste, elles déclinent parfois l'invitation. Il faut tout de même noter que certains acceptent l'invitation justement parce qu'ils veulent affronter ce panéliste redouté. Lors d'une émission dominicale dans une chaîne de télévision concurrente, ce panéliste a été menacé au point où il était obligé de dire que si on le touche physiquement, il va envoyer son vis-à-vis en prison.

Certains estiment néanmoins que suite à ses nombreux dérapages contre les journalistes (Mercier & Amigo, 2024) qui ravivent les spasmes des années d'une liberté précaire des médias au Cameroun (Zinga, 2001) : « si les journalistes sont sérieux et solidaires, on ne doit plus l'inviter sur les plateaux de télévision » .

Le débat devient donc dans ce cas de figure un espace qui est désormais assujéti à la police hégémonique du discours de l'injure (Foucault, 1971). Ce dernier, qui désigne un procédé de dénigrement dont le but vise à porter atteinte à la dignité de la personne ciblée, est aussi mobilisé comme un instrument de provocation de l'autre.

L'INJURE DANS LE CHAMP MÉDIATIQUE : UN INSTRUMENT DE PROVOCATION

Même si, la violence verbale qui est proférée par les injures aboutit très rarement au conflit physique, il y'a déjà eu des cas où le « sang a coulé dans la salle » à la suite d'une agression physique. Ces extrémités assez rares sont souvent précédées d'une chosification accrue d'une des parties. L'injure est alors produite dans ce cas de figure comme un outil de vexation (3.1.) et d'agression (3.2.).

Un outil de vexation et de chosification

L'injure comme outil de vexation est à double tranchant. Cette connotation (Kerbrat-Orecchioni, 1977) qui est classifiante pour l'insulteur même, consiste pour ce dernier en insultant son interlocuteur à insulter tout un groupe ethnique. En effet, ce langage émotionnel stigmatise et réduit, en s'appuyant sur des stéréotypes fondés sur l'appartenance ethnique. Cette injure ethnotype (Ernotte & Rosier, 2003), qui prend pour cible les origines ethniques d'un individu vise à indexer par des catégories expressives telles que : « le Ministre Momo qui pourtant est originaire de Dschang déshonore la lutte de la libération et déshonore les dschang en tant que peuple ». De même :

Vous les bulu et bété, vous êtes responsables du sous-développement de ce pays... tu es un bamiléké et les bamilékés sont des pauvres types qui salissent ce pays... Samuel Eto'o est combattu à la Fédération camerounaise de Football (FECAFOOT) et insulté en longueur de journée dans les réseaux sociaux contrôlés par les milices cybernétiques de l'Ouest et de là-bas, parce qu'il n'est pas bamiléké... Maurice Kamto d'enseigner à l'université de Ngaoundéré parce que les gens du Nord sont les moutons.

Dans ces actes de discours, c'est autant l'individu qui est visé que le collectif ethnique auquel il est rattaché. L'insulte est également réactivée à chaque emploi et fonctionne comme un lieu de mémoire (Nora, 1984) au sens d'un appel discursif à des faits historiques et mémoriels, discursivement réactivés dans le présent énonciatif de l'insulte le cas échéant dans une lignée du colonialisme. A cet effet, les orateurs agressifs qui possèdent le pouvoir injurieux des mots redéfinissent dans un style passionnément négatif une réhabilitation que le politique a pourtant canonisé et reconnu comme héros national. Dans cette dynamique, Abel Elimbi Lobè apparaît comme ce « professionnel de l'invective, de l'insulte et de l'offense ». Cet Homo Petulans au sens de Cicéron met en danger l'ordre et l'harmonie dans la Cité à travers ses propos polémiques où il parle de Ernest Ouandié comme un « bandit qui a arraché les terres et les biens des autochtones ». Ce discours polémique et agressif qui constitue une modalité argumentative, favorise la « montée en tension » dans l'interaction (Fracchiolla et al, 2013 : 11). Si la violence ne fait pas la polémique, on peut dire inversement et contrairement à l'approche de Ruth Amossy que la polémique argumentée par Abel Elimbi Lobè fabrique la violence verbale (Amossy, 2018). Les propos d'Abel Elimbi Lobè « ne remettent pas seulement en cause le rôle d'Ernest Ouandié dans la lutte contre le colon. Ils ravivent également de vieilles blessures latentes chez les bamiléké et Bassa accusés à tort ou à raison d'avoir entretenu le maquis ».

L'approche discursive de l'injure comme référentielle qui se déploie dans l'irrespect outrancier du code et de la bible des gentlemen (Pasquier, 1995) est invoquée pour pousser son interlocuteur dans ses derniers retranchements. Selon un pénaliste : « J'insulte souvent mes adversaires dans mes prises de paroles pour les énerver et les déstabiliser. À partir de là, je prends un dessus psychologique sur eux. Ils perdent tout leur bon sens et manquent d'arguments solides pour m'attaquer ». L'injure est instrumentalisée ici comme une stylistique expressive de protection, c'est-à-dire un mécanisme de charge et de change qui permet à ce panéliste d'accroître la pression émotionnelle chez ses interlocuteurs (Bertucci, 2019). Cette injure personnalisée qui joue un rôle de verbalisation des émotions (Bertucci, 2019) est destinée à blesser par l'intermédiaire des paroles devenues courantes, telles que : « vous êtes un manipulateur, un populiste et un fanatique zélé... Tu es un hypocrite, un menteur et un journaliste incompetent ». Cette somme d'injures est d'autant mieux susceptible d'atteindre sa visée et sa cible que son emploi est motivé et son signifié est précis. Cet « écart linguistique » (Bonvini, 1995 : 156) ou encore ce « langage intérieur » théorisé par Lev Vygotski (Vygotski, 1977) et popularisé par David Favre (Favre, 1998) vise « à attaquer, à énerver et à troubler psychologiquement ses contradicteurs » en disant par exemple à son interlocuteur que : « Sans m'avoir confronté, tu m'as attaqué, tu as oublié ? Je suis venu ici parce que je ne voulais pas te rater. Tu peux parler quand je parle ? Il faut aller te brosser (les dents)... » ou encore : « Tais-toi, ne me parle plus. Si tu viens m'encombrer, je vais t'écraser... Tu es un journaliste idiot... Monsieur, vous êtes constant dans la bêtise et l'ignominie... Vous n'avez pas à être à la télévision ».

Ce signifié n'est donc pas indifférent (Rouayrenc, 2008). Il est envisagé comme une conduite sémiotique (Pagès, 1986 : 109), c'est-à-dire un discours de passion, qui est accusé d'être un discours de violence. Participant d'un esprit d'inquisition, il vise à diaboliser la plus haute personnalité du pays en la traitant de « démon incarné, de vieillard qui doit rentrer se reposer au village » ; en traitant les autres de « zombi qu'on ne doit plus inviter sur un plateau de télévision » ou encore en disant que son interlocuteur est un « zéro qui est déjà KO... Je ne discute pas avec les hommes de la rue. Tu es un gros menteur ».

L'esthétique de l'injure en tant qu'acte de langage est liée à la fonction que celle-ci assume dans la construction du discours et à la part qu'elle a dans la signification du débat. De manière plus concrète, ce langage de l'injure a été observé le 07 novembre 2021 sur le plateau de l'émission *The Guest* diffusée dans la chaîne Cam 10 Télévision lorsque Abel Elimbi Lobè a déclaré que le Professeur Maurice Kamto est le symbole de « l'incarnation de la culture de la trahison ». Ce « populiste tribaliste qui est le gourou de la Brigade Anti Sardinare » a trahi le président de la République, qui l'avait pourtant fabriqué en le nommant à de nombreux postes de responsabilités. Ainsi, ce registre populaire, voire argotique, est instrumentalisé ici comme le moyen le plus facile pour atteindre la cible en décrédibilisant un candidat à l'élection présidentielle ainsi que ses potentiels soutiens. Ainsi, lors de l'émission sur le « Spécial 06 Novembre » diffusée dans la chaîne de télévision Canal 2 International en novembre 2025, le Professeur Jean Bayabeck a affirmé que le Dr Pierre Nka qui défendait le régime de Paul Biya était « un mendiant ». Cette injure de « trop et de plus » qui a symboliquement traversé la frontière du discours pour le contact physique, affirme un panéliste : « avait failli faire chambouler tout le plateau de télévision. Les deux protagonistes voulant en arriver aux mains ». Cette scène ubuesque a sans doute préparé et assemblé toutes les conditions adéquates pour la matérialisation d'une violence physique.

Un outil d'agression verbo-physique

Les débats dans les médias au Cameroun sont devenus « un sport de combat où tous les coups sont (parfois et/ou souvent) permis. Les paroles les plus blessantes, les plus insultantes sont balancées par les tontons flingueurs pour agresser verbalement les autres ». L'insulte n'est pas seulement un cri. Elle est une parole, une pensée liée au mot accompagnée d'un geste (Fisher, 2004). Si certaines de ces paroles sont produites sous l'effet de la colère et de l'émotion non maîtrisées, elles sont souvent le résultat d'une ressource compensatoire permettant à ces acteurs, dépossédés des moyens considérables, de prendre leur revanche. Cette marge du discours constitue l'arme des Outsiders, c'est-à-dire de acteurs qui, ne possédant pas assez de ressources politiques et socio-économiques, se servent de l'injure pour agresser les « hauts d'en haut ». Permettant de déconstruire les rapports de pouvoir avec pour ambition une « réparation symbolique » (Marlière, 2024), elle « est faite pour exprimer les sentiments vrais de la misère » (De Roux & Thélia, 1972). Sa mobilisation dans les schèmes des échanges procure une occasion rêvée pour certains « individus situés en périphérie » (Granjon, 2014 : 28) « de se venger de certaines injustices dont ils pensent avoir subi » en agressant verbalement les « dignitaires de l'État qui sont au sommet de l'administration, dont l'exercice des fonctions publiques fait d'eux des personnes privilégiées et difficiles à voir ». L'on peut donc entendre les injures à fleur de peau (Larguèche, 1993) telles que :

Mouf, chien, imbécile...tu es un enfant indigne...tu es un idiot et un voleur qui est bien habillé parce que tu es au RDPC...Vous passez tout votre temps à piller les caisses de l'État pour aller vous faire soigner et loger dans les hôtels en Suisse...C'est grâce à l'argent du contribuable que tu as fait de bonnes et hautes études...Si j'étais jeune, je vous aurais déjà tapé...Si tu dis une bêtise sur Ruben Um Nyobe, je casse la télé et j'attends que tu me mettes en prison.

En effet, le discours de l'injure qui confère un capital, un pouvoir momentanément symbolique (Bourdieu, 1980) aux cadets sociaux permet de « donner forme » (Coulomb-Gully, 2002 : 18) à l'expression d'une frustration latente. Cette catégorie d'injure qui est proche d'un discours de haine en tant que violence inhérente à l'énoncé, offensant en lui-même (Putri et al, 2020 : 1) relève d'un rituel de consécration au sens de Michel Foucault, en ce sens qu'elle « définit la qualification que doivent posséder les individus qui parlent » mais

aussi « les gestes, les comportements, les circonstances, et tout l'ensemble de signes qui doivent accompagner les discours » (Foucault, 1971). Ce « marqueur social » (Brekhus, 2005) qui incite à la violence (Herwanto & Trisna, 2019 : 1) s'avère particulièrement opératoire comme un dispositif de « dire et d'interdire » (Nancy, 1980) des « propos qui choquent, qui blessent et qui provoquent souvent des bagarres en plein plateau de télévision ». Cette violence verbale comme moyen d'expression magnifie des expressions telles que : « tu es mendiant et un gourmand... Si tu n'avais pas l'âge de mon père, je t'aurais dit les gros mots... Je vais te gifler... Si on blague avec moi, je casse tout ici et on arrête cette émission ».

Considérées comme des « mauvaises paroles » qui « resserrent le foie » (Bonvini, 1995 : 154), les injures ont en effet largement recours à la rhétorique. Cette esthétique de l'outrance et cette stylistique des pamphlets (Tettamanzi, 1999) qui consiste à parler de son vis-à-vis comme « un intellectuel corrompu, un mendiant, un fils à papa, une fabrication qui a bénéficié des largesses du régime » est de ce fait le fruit d'une impulsion, produite en toute spontanéité (Ernotte & Rosier, 2004). L'injure signale Georges Guedon est saisie à travers un contre parler ordinaire (Labov, 1978) comme chez les Fon du Bénin, c'est-à-dire parmi les « paroles particulièrement agressives, destinées à affecter au maximum autrui ». Ces paroles, en tant que déclencheuses de conflit sont très chaudes et même brûlantes puisque provenant d'un « ventre en feu » qu'on appelle « paroles du ventre qui engendrent le feu : xô me ji zô xô (Guedon, 1985 : 419). Elles sont considérées comme émises directement du cœur sans avoir subi la censure et le tri de la tête, qui n'ont pas été « battues et retournées dans la gourde de la tête ». Elles sont aussi qualifiées de xô vâlâ vâlâ (idéophone) « paroles qui sortent sans contrôle et par jets violents » (Bonvini, 1995 : 155). Cette agressivité atypique qui se révèle comme un symptôme social (Patou-Mathis, 2022) a été observé le 16 novembre 2016 lors de l'émission intitulée Dans l'Arène diffusée dans la Chaîne Canal 2 International où le choc des idées entre Abel Elimbi Lobè qui avait annoncé sa démission du Social Democratic Front (SDF) quelques semaines plutôt et Carlos Ngoualem, membre de ce parti et contradicteur lors du débat, a conduit à une bagarre sur le plateau de télévision. Énervé par les propos d'Abel Elimbi Lobè, Carlos Ngoualem lui a assené des coups violents. Abel Elimbi Lobè est reparti avec le nez fracassé et le sang qui ne cessait pas de couler.

CONCLUSION

À défaut de conclure, plusieurs observations méritent d'être évoquées. Le champ médiatique qui évolue dans un sous-champ relativement autonome, structuré et structurant par le discours des acteurs est une technologie de production de l'injure. Cet art de l'insulte (Volpi & Schopenhauer, 2004) fabrique à travers les émissions qui s'y déroulent des professionnels au métier de l'injure (Béliard, 2020). Ces voix d'injures (Roussin, 1992) qui fonctionnent par la polémique s'adonnent à cœur joie au lynchage médiatique dans leurs langages. Ainsi, même si l'usage de l'injure dans cet espace qui constitue un lieu d'expression consistant à donner la parole à tous, relève d'une vieille pratique (Jeanneney, 2012), son esthétique au sens de Catherine Rouayrenc (Rouayrenc, 2008) est devenue un mode d'agir social dans l'environnement public au Cameroun. Grâce à son effet (Larguèche, 1983), l'injure en tant que « parole » (Roulon-Doko, 2008) et manière de saisir l'altérité a désormais un rôle non seulement interlocutif, mais métadiscursif et réflexif prégnant (Tuomarla, 2014 : 24). Ce phénomène linguistique universel, répertorié dans toutes les langues et cultures, quelles que soient la période et la variété envisagées (Lagorgette, 2006 : 28) appartient à un système d'impolitesse et de criminalisation des mœurs, c'est-à-dire d'inversion des façons de sentir, de penser, et d'appréhender l'altérité. L'utilisation de l'injure est donc révélatrice de la mentalité et de l'état psychologique d'une société donnée (Dareau, 1785). Elle est un baromètre opératoire pour apprécier l'état d'esprit d'une société incivile (Roché, 1996) qui « s'ensauvage à un rythme inquiétant, menaçant l'équité religieuse et la stabilité sociale ». La violence verbale qui est saisie par les « injurieux » est le symbole de la décadence morale d'une société désormais privée de sens (Laidi, 1994) et en quête de nouveaux repères de civilités. Car, « le vocabulaire négatif de l'injure si l'on ne se contente pas de le recenser en le déracinant... déborde largement l'intérêt philologique ». Car, il découvre, écrit Yves Castan, « cette guerre intestinale qu'une civilisation mène toujours contre ses abus et ses archaïsmes, ses hérésies et ses périls, par laquelle aussi elle cherche à se délivrer de ses remords et de ses angoisses » (Castan, 1974 : 42).

BIBLIOGRAPHIE

- Akesson, A. F. (2022). *Réflexion sur l'injure en politique, Akofena, spécial n° 08, Vol.1, pp : 14-20.*
- Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.
- Bakhtine, M. (1924). *Esthétique et théorie du roman, traduit du russe par Daria Olivier*, Gallimard, Paris.
- Bastin, G. (2003). *Der Journalismus in der Bourdieuschen Soziologie : Ein Gegenstand, der Widerstand leistet. Einige Bemerkungen über das Feld des Journalismus, Publizistik, 48(3).*
- Bayart, J-F. (1985). *L'énonciation du politique, Revue Française de Science Politique.*
- Béliard A-S et Lécossais, S. (2020). *Les collectifs de scénaristes ou la "fabrique" du métier. Compagnonnage et solidarités dans le travail créatif, Biens symboliques, no 6.*
- Bomvini, E. (1995). *L'injure dans les langues africaines, Faits de langues, 6.*
- Bourdieu, P. (1980). *Le capital social. Notes provisoires, Actes de la recherche en sciences sociales, janvier, n° 3, pp. 2-3.*
- Bourdieu, P. (1994a). *L'emprise du journalisme, Actes de la Recherche en Sciences sociales, 101-102, pp. 3-9.*
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil.
- Brekhus, W. (2005). *Une sociologie de "l'invisibilité" : réorienter notre regard, Réseaux, no 129 130, pp. 243-272.*
- Cabaret, F. et Vienne-Guerrein, N. (2024). *La Mauvaise langue*, Rouen, Presses de l'Université de Rouen. Caplan, C. (2016). *Cartographier l'incivilité. Un outil au service des institutions locales. Enjeux, défis, méthodes.*
- Casagrande C. et Vecchio, S. (1991). *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Paris, Éditions du Cerf.
- Castan, Y. (1974). *Honnêteté et relations sociales en Languedoc*, Paris, Pion, 42.
- Conlomb-Gulby, M. (2002). *Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel, Mots. Les langages du politique, no 70, p. 108.*
- Dareau, F. (1785). *Traité des injures dans l'ordre judiciaire, 2 vols*, Paris.
- De Roux, D. et Thélia, L.-F. (1972). *Céline*, Paris, éditions de l'Herne (carnets de l'Herne).
- Durkheim, E (1993). *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. *Quadrige*.
- Édouard, R. (1973). *Dictionnaire des injures*, Paris, Tchou.
- Emotte P et Rosier, L. (2004). *L'ontotype : une sous-catégorisation pertinente pour classer les insultes? Langue française, no 144 (déc.), pp.35-48.*
- Eribon, D. (2024). *Réflexions sur la question gay*, Paris, Champs Essais.
- Esquenazi, J-P. (2002). *L'inventivité à la chaîne. Formules des séries télévisées, MEI, no 16, p. 95-109.*
- Favre, D. (1998). *Le rôle du langage dans la régulation des comportements violents, Empan, n° 32, pp. 15-21.*
- Fisher, S. (2004). *L'insulte : la parole et le geste, Langue française.*
- Foucault, M. (1971). *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Fracchiolla, B et Rosier, L. (2019). *Laurence Rosier, Insulte, Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 26 février. Accès : <http://publicationnaire.huma num.fr/notice/insulte/> .*

- Goffman, E. (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne*, trad. de l'américain par A. Accardo, Paris, Éd. de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit.
- Grossel, M-G. (2016). *Salir l'adversaire politique par un portrait insultant*, Lagorgette D. (dir), *Les insultes : bilan et perspectives, théorie et actions*, Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales.
- Guedou, G. (1985). *Xo et Gbe. Langage et culture chez les Fons du Dabomey (2 vol.)*, thèse de troisième cycle de linguistique africaine, sous la direction de G. Calame-Griaule, Paris, université de la Sorbonne Nouvelle.
- Guiraud, P. (1973). *Les gros mots*, Paris, Presses universitaires de France (que sais-je ?).
- Hall, S. (2008). *La culture, les médias et l'«effet idéologique»*, Glevarec H et al (dir.), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin/INA, pp. 41-60.
- Huston, N. (1980). *Dire et Interdire*, Paris, Payot.
- Jakobson, R. (1984). *Essais de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit.
- Jeanneney, J-N. (2012). *L'injure en politique : de tout temps ? Concordance des temps*. [En ligne], le 22 mars 2025 à 15 h 07 mn sur URL:<https://www.franceculture.fr>
- Julliard, V. (2013). *Éléments pour une «sémiotique du genre»*, *Communication & langages*, no 177, pp. 59-74.
- Kelly, L. (1988). *Surviving Sexual Violence*, Cambridge, Polity Press,
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Labov, W. (1978). *Le parle ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États Unis*. Coll. *Le sens commun*. Paris, Les éditions de minuit.
- Lachance, A. (1977). *Une étude de mentalité : les injures verbales au Canada au XVIIIe siècle (1712-1748)*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(2), pp. 1-3.
- Laforest M. et Vincent, D. (2004). *La qualification péjorative dans tous ses états*, *Langue française*, 1 (144), pp. 59-81.
- Lagorgette, D. (2006). *Insultes et conflit : de la provocation à la résolution- et retour ?* *Les Cahiers de l'École* N0 5, pp. 2-10.
- Läüdi, Z. (1994). *Un monde privée de sens*, Paris, Fayard.
- Langshaw Austin, J. (1962). *Quand dire c'est faire*, trad. fr. Paris, Le Seuil.
- Larguèche, E. (1983). *L'effet injure*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Larguèche, E. (1993). *L'Injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan.
- Larguèche, E. (2004). *L'injure comme objet anthropologique*, *Revue des mondes musulmans de la Méditerranée*, 103-104, pp. 29-56.
- Lecomte, M-C. (2017). *Injures, jurons et blasphèmes : des performatifs bien ancrés dans le réel*, Paris, Presses Universitaires François-Rabelais.
- Lécossais, S. (2022). *Défaire l'ordre du discours Éléments pour une approche discursive des séries télévisées*, *Communication & langages*— no 212— juin.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- Macé, E. (2000). *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 1. La configuration médiatique de la réalité*, vol. 18, no 104, pp. 245-288.

- Macé, E. (2001). *Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 2. Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations*, Réseaux, no 105, pp. 199-242.
- Macé, E. (2006b). *Les Imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Paris, Amsterdam. Chalvon-Demersay, S. (2005). *Le deuxième souffle des adaptations*, no 2, pp. 175-176.
- Ndongo Nga, V. (1993). *Médias au Cameroun. Mythes et délires d'une société en crise*, L'Harmattan, Paris.
- Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire, T. I, La République*, Paris, Gallimard. Pagès, M. (1986). *Trace ou sens, le système émotionnel*, Paris, Hommes et groupes
- Pasquier, D. (1995). *Les Scénaristes et la télévision. Approche sociologique*, Paris, Nathan/INA.
- Passard, C. (2025). *L'insulte, arme incontournable du politique*, Consulté le 20 avril à 13 h 45 mn sur URL : <https://theconversation.com/linsulte-armeincontournable-du-politique-149290>.
- Passard, C. (dir), (2024). *Les usages politiques de l'insulte*, Paris, Classiques Garnier, Coll. « Rencontres ».
- Régis Tettamanzi, R. (1999). *Esthétique de l'outrance et stylistique des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline*, Tusson, du Lérot.
- Roché, S. (1996). *La Société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?* Paris, Éditions du Seuil.
- Rosier, L. (2017b). *L'insulte... aux femmes*, Bruxelles, Saint-Gilles, 180° Éd.
- Rouayrenc, C. (1997). *Les gros mots*, Paris, Presses universitaires de France (que sais-je ?).
- Rouayrenc, C. (2008). *L'injure dans la représentation de la vie militaire : rythme d'un monde, rythme d'une écriture*, Études littéraires, 39(2), pp. 15–30.
- Roulon-Doko, P. (2008). *Le statut de la parole*. Ursula Baumgardt et Jean Derive. *Littératures orales africaines, Perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, pp.33-45.
- Roussin, P. (1992). *La voix d'injures dans les pamphlets de Céline*, Ethnologie française, XXII, 3, Paroles d'outrage.
- Ruvet, N. (1982). *Grammaire des insultes et autres essais*, Paris, Éditions du Seuil.
- Sautermeister, C. (2008). *Avec les mots on ne se méfie jamais suffisamment ou la dynamique de l'invective chez Louis-Ferdinand Céline*, Études littéraires, 39(2), pp. 83–98.
- Schmitt, Carl. (1932). *La notion de politique*, trad. M.-L. Steinbauser, Paris, Champs Flammarion.
- Schummer, B. (2019). *Durer dans le champ médiatique La carrière d'Alain Dubamel*, Politiques de Communication n° 13 automne.
- Sfez, G. (2002) : *Machiavel et les basards de l'institution*, Lazzeri C. (dir), *La production des institutions*, Paris, Presses Universitaires Franche-Comté.
- Sioui Durand, G. (2002). *Le Festival de l'Insulte : les « mots dûs » du Lieu*, Inter, (82), pp. 57–59.
- Cromer, S et al (dir). (2024). *Les usages sociaux de l'insulte. Pratiques et subversions*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social ».
- Tuomarla, U. (2014). *La recontextualisation et la circulation d'insultes dans les médias : le cas des commentaires des lecteurs sur des articles/ vidéos publiés en ligne*, *Cahiers de praxématique*, 63. Accès : <http://praxematique.revues.org/2420>.
- Volpi, F. et Schopenbauer, A. (2004). *L'Art de l'insulte*, Paris, Éditions du Seuil. Vygotski L.S. (1997). *Pensée et langage*, Paris, La dispute.

Academic Editor : Ecole Nationale d'Administration, RDC

Citation : Jean-Claude ATANGANA, Hermann MINKONDA, Françoise Stella ETALLE MACKY : (2025). L'injure dans le champ médiatique au Cameroun : variable structurante de la communication politique ou symptôme de désinstitutionalisation démocratique ? *Revue inflexion de l'École Nationale d'Administration de la RDC*, Volume 1, Numéro 001. p. 56-69.

Copyright : © 2025 par ENA-RDC. Soumis pour une éventuelle publication en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY-NC-ND). Licence : Article © 2025 by Revue Inflexion de l'École Nationale d'Administration is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Clause de non-responsabilité : Les propos tenus dans la revue INFLEXION engagent uniquement leurs auteurs. Ils ne sauraient refléter la position de l'École Nationale d'Administration ni de la revue. La responsabilité de tout contenu injurieux, diffamatoire ou illicite incombe exclusivement à son auteur, sans préjudice des droits d'auteur cédés à la revue.